

Conclusions du Conseil sur la République Centrafricaine

1. La République centrafricaine (RCA) vient de franchir une nouvelle étape décisive. La tenue pacifique des scrutins électoraux en RCA avec une mobilisation importante des électeurs centrafricains est un succès réel pour le processus de transition politique et les aspirations démocratiques de la population centrafricaine dans son ensemble.
2. L'Union européenne (UE) félicite les autorités centrafricaines, sous l'autorité de Mme Catherine Samba-Panza, et toutes les parties prenantes, notamment l'Autorité Nationale des Élections (ANE), pour leurs efforts qui ont renforcé la crédibilité et la transparence des scrutins groupés du 14 février 2016. L'UE prend note de l'annonce des résultats définitifs de l'élection présidentielle et du premier tour du scrutin législatif en RCA. Elle félicite M. Faustin-Archange Touadéra pour son élection à la Présidence de la République. Elle salue l'attitude responsable dont a fait preuve M. Anicet Dologuélé, en reconnaissant les résultats. L'UE appelle toutes les parties prenantes à reconnaître la légitimité des autorités issues des élections. Désormais, il est important de finaliser le cycle électoral. L'organisation du deuxième tour des élections législatives dans les délais impartis constitue, à cet égard, un pas décisif pour l'achèvement de la transition dans le pays.
3. Dès leur entrée en fonctions, les autorités nouvelles issues des élections auront à relever de nombreux défis au service de la réconciliation nationale et de la reconstruction du pays : le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR) des éléments des groupes armés, la consolidation de l'État et la réforme du secteur de la sécurité, la lutte contre l'impunité et la mise en place d'une justice transitionnelle, la restauration de l'État de droit et de la cohésion sociale, la fourniture des services sociaux de base, le redémarrage de l'économie et la création d'opportunités d'emploi ainsi que l'exploitation responsable et durable des ressources naturelles. Ces chantiers doivent être conduits dans le respect des principes de bonne gouvernance démocratique et économique, et selon une approche constructive de dialogue, dans l'esprit du Forum de Bangui. Le retour des réfugiés et déplacés dans leur communauté d'origine constitue un objectif essentiel, dont les conditions devront être mises en place. La conduite de l'ensemble de ces actions contribuera à une stabilisation durable du pays et encouragera la communauté internationale à maintenir son engagement aux côtés de la RCA. L'UE, qui a apporté un soutien rapide, multiforme et considérable au processus de transition, est consciente de l'ampleur des défis qui demeurent et se tient prête à appuyer les autorités élues dans l'action qu'elles conduiront pour les relever.
4. L'UE salue l'engagement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies en République centrafricaine (MINUSCA) et l'appui de l'opération Sangaris qui ont contribué largement au déroulement dans le calme du processus électoral. L'action de la MINUSCA, notamment pour soutenir les autorités centrafricaines dans la conduite du processus de DDR, pour coordonner l'aide internationale dans le domaine sécuritaire et pour aider les autorités à concevoir et à mettre en œuvre la réforme du secteur de sécurité, y compris par la prestation de conseils stratégiques et en matière de *vetting*, est primordiale. L'UE continuera la coordination avec les Nations Unies et d'autres partenaires internationaux dans ce contexte. L'UE rappelle par ailleurs le rôle essentiel des acteurs de la région à la stabilisation et la réconciliation en RCA et les appelle à poursuivre ces efforts.
5. Afin de contribuer à la réforme des Forces armées centrafricaines (FACA), dans le cadre de l'approche globale de l'UE en RCA, le Conseil a approuvé un Concept de gestion de crise en vue d'une mission militaire de la Politique de Sécurité et de défense commune (PSDC) d'entraînement (EUTM RCA), d'une durée initiale de deux années, basée à Bangui en tant que mission de suivi d'EUMAM RCA. Cette mission de la PSDC contribuera à fournir au gouvernement centrafricain des conseils d'experts, de formation et d'entraînement opérationnel, dans le cadre général de la réforme du secteur de la sécurité en RCA, au profit de la transformation des FACA en une force armée professionnelle, démocratiquement responsable et représentative des composantes de la nation. Le Conseil invite le Service européen pour l'action extérieure à poursuivre les travaux de planification opérationnelle, en vue de permettre la mise en place et le déploiement de la mission, soumis à des décisions du Conseil, avant la fin du mandat d'EUMAM RCA. Afin de permettre à la mission de conduire une action efficace en faveur d'un renforcement des capacités des autorités et forces centrafricaines, dans le contexte de l'initiative européenne en faveur du renforcement des Capacités en soutien à la Sécurité et au Développement (CBSD), des solutions de financement devront être trouvées pour combler les besoins en matière d'équipement qui découleront des formations dispensées. Il souligne enfin l'importance d'une coordination étroite avec les partenaires, notamment les autorités centrafricaines et l'ONU, afin d'assurer une bonne coopération et complémentarité des efforts en cours en vue de restaurer la stabilité de la RCA.
Le Conseil souligne par ailleurs l'importance d'assurer des ressources équilibrées et suffisantes à toutes les missions de la PSDC.
6. Tout en prenant note de la situation sécuritaire plus apaisée que connaît le pays, l'UE reste préoccupée par la situation humanitaire en RCA, en particulier pour les populations déplacées et/ou enclavées. L'UE souligne la nécessité que la communauté internationale continue à répondre à l'urgence humanitaire dans cette période cruciale pour le pays et

rappelle son engagement continu et son effort humanitaire neutre et impartial. Elle appelle l'ensemble des parties à garantir aux organisations humanitaires et à leur personnel l'accès en toute sécurité, en temps opportun et sans entrave à toutes les zones, dans le plein respect des principes directeurs des Nations Unies relatifs à l'aide humanitaire et du droit international humanitaire, et cela afin de leur permettre de mettre en œuvre leurs activités de protection des civils et l'acheminement de l'aide.

7. L'UE appelle à un appui supplémentaire de la communauté internationale, y compris en faveur des populations les plus vulnérables, notamment afin de renforcer leurs capacités de résilience et de relancer au plus vite les grands projets de développement dont l'avenir du pays dépend. À cet égard, la mobilisation des ressources économiques propres et la poursuite de l'appui budgétaire tant international qu'europpéen est indispensable. Il est notamment important de soutenir l'État afin d'accroître, sur l'ensemble de son territoire, la capacité du secteur public non seulement à délivrer les services sociaux de base à la population, mais aussi à s'engager dans la stabilisation du pays et la reconstruction de l'État ainsi que la capacité de celui-ci à remplir ses obligations de protection des civils. Le Conseil se félicite du succès du fonds Békou en faveur de la reconstruction de la RCA et appelle à poursuivre la mobilisation.
8. L'UE relève la nécessité de maintenir la mobilisation internationale après les élections pour conforter dans la durée la sortie de crise de ce pays. L'UE est disposée à jouer un rôle actif dans cette mobilisation en appuyant l'organisation d'une conférence internationale, qui pourrait se tenir à Bruxelles.

Press office - General Secretariat of the Council

Rue de la Loi 175 - B-1048 BRUSSELS - Tel.: +32 (0)2 281 6319

press.office@consilium.europa.eu - www.consilium.europa.eu/press